



Déclaration liminaire

Conseil d'évaluation du 11 avril 2018

*Monsieur le Président,
Madame, Monsieur les vice-présidents,
Mesdames, Messieurs les invités,*

J'ai sollicité audition ce jour devant ce conseil d'évaluation réuni quelques mois après celui d'octobre 2017.

En 2017, lors de ma présentation devant vous, **les Personnels Maubeugeois venaient de se mobiliser pour obtenir de meilleures conditions de travail.**

Aujourd'hui je suis de nouveau devant vous quelques semaines après une mobilisation nationale faisant suite à **des tentatives de meurtre à caractère terroriste sur Personnels.**

En effet, la grogne sociale que les Personnels Maubeugeois ont fait entendre devant les portes avec une mobilisation sans précédent, n'était pas du folklore. **Il n'y a pas une journée sans que des nôtres soient menacés, insultés et agressés.** A la date du 02 avril 2018, 133 comptes rendus d'incidents étaient en attente de traitement au CP Maubeuge.

Que doivent penser les Personnels qui voient sortir en liberté leur agresseur ou les détenus les menaçants, quelques heures après les faits. Nous sommes en droit de nous poser la question suivante : **Y'a-t-il des relations ; Administration Pénitentiaire / TGI Avesnes-sur-Helpe ?**

Et oui, rien n'a changé depuis octobre 2017. La situation ne fait que s'aggraver, non seulement cette lutte légitime a réussi à démontrer à notre direction locale qu'un esprit de cohésion existait encore au CP Maubeuge et que le malaise pénitentiaire était bien profond.

Pour seule réponse, la signature « **de la honte** » d'un relevé de conclusions signé par le syndicat « **collabo** » et la Ministre de la Justice ; l'obstination de notre administration à faire mal aux Personnels en leur ponctionnant sur leur traitement des retenues sur salaires allant même jusqu'à 450€ mensuel **pour que les agents se souviennent de ce mouvement et conséquences financières qui en découlent.**

Mesdames, Messieurs, la Pénitentiaire souffre et ses Personnels meurent en silence sans le moindre soutien de leur hiérarchie.

Nous sommes tous amenés à intervenir dans l'établissement, dans nos différents domaines de compétences. Nous devons nous unir pour améliorer les conditions de travail des Personnels qui améliorent systématiquement les vôtres. Car à ce jour, je n'arrive toujours pas à digérer les propos tenus à mon encontre durant le mouvement social par une intervenante : « **Votre métier, vous l'avez choisi, vous avez une prime de risque alors assumez, vous savez que les agressions font partie de votre métier** ».

Néanmoins, je souhaiterais intervenir sur différents points devant vous :

- **Taux de la population pénale**
- **Effectif en Personnels**
- **Sécurisation du domaine Pénitentiaire**
- **Gestion des transferts**
- **Menace terroriste**
- **Opération canine conjointe avec les Forces de Sécurité Intérieures.**

A Maubeuge, le 11 avril 2018

Le secrétaire local FO
Christophe MUZZOLIN